**REPUBLIQUE DU BURUNDI**

**  **

**MINISTERE DE L’ENVIRONNEMENT,**

**DE L’AGRICULTURE ET DE L’ELEVAGE**

**PROJET DE RESTAURATION ET DE RESILIENCE DU PAYSAGE DU BURUNDI « PRRPB »**

**D276-BI**

APPEL A MANIFESTATIONS D’INTERET (AMI) N° : PRRPB-IDA-D276-BI/280005/CS/LCBS/2022

*« Recrutement d’un Cabinet/Bureau de services de consultants chargé de l’audit externe des comptes du PRRPB »*

Le Gouvernement de la République du Burundi a reçu un financement de la Banque Mondiale/Association International pour le Développement (IDA) et un Financement Additionnel du FEM pour couvrir le coût du Projet de Restauration et de Résilience du Paysage du Burundi (PRRPB) et a l’intention d’utiliser une partie du Don pour les paiements au titre du contrat suivant: Services de Consultants pour l’Audit externe des comptes du Projet de Restauration et de Résilience du Paysage du Burundi (PRRPB).

Les prestations, pour environ 48 Hommes-jours, consistent à faire un audit comptable et financier et à formuler une opinion sur les états financiers du projet.

Il sera produit un rapport d’audit annuel des comptes qui inclura un paragraphe mettant en exergue les principales faibles de contrôle interne et les cas de non-conformité avec les termes de l’Accord de financement.

Les Termes de Référence détaillés sont joints à cet appel à Manifestions d’Intérêt (AMI) et peuvent également être obtenus, sur demande, à l’adresse indiquée ci –dessous.

L’UNC-PRRPB, Responsable de la coordination et de la mise en œuvre des activités du projet invite les Cabinets/Bureaux d’Audit éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Les Cabinets/Bureaux d’Audit intéressés doivent fournir des informations, avec des documents de preuve à l’appui, démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l’exécution de cette mission.

Les critères pour l’établissement de la liste restreinte des Cabinets/Bureaux d’audit qui seront consultés pour l’exécution de cette mission sont les suivants:

1. ***Etre affilié à un ordre des professionnels comptables membre de l’IFAC et présenter la preuve de cette affiliation ;***
2. ***Avoir une expérience globale d’au moins dix (10) ans en tant que Cabinet/Bureau d’Audit Financier et Comptable ;***
3. ***Avoir exécuté avec succès au moins cinq (05) missions d’Audit financier et Comptable durant les dix (10) dernières années pour le compte des projets et/ou programmes sous financement des bailleurs de fonds multilatéraux (Banque Mondiale, BAD, Union européenne et autres partenaires techniques et financiers) ;***
4. ***Avoir réalisé des missions similaires en Afrique Sub-Saharienne.***

***Les experts clés cités dans les termes de référence ne sont pas évalués au stade de la constitution de la liste restreinte.***

Il est porté à l’attention des Cabinets/Bureaux d’Audit financier et comptable intéressés les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 de la Section III du «Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d’Investissement (FPI)» de la Banque mondiale, Juillet 2016 mis à jour en Novembre 2017, Août 2018 et Novembre 2020 (“Règlement de Passation des Marchés”) relatifs aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflits d'intérêts. De plus, veuillez-vous référer aux informations spécifiques sur les conflits d’intérêts liées à cette mission comme énoncés au paragraphe 3.17 du Règlement de Passation des Marchés.

Le Cabinet/ Bureau d’Audit à qui sera confié la mission sera sélectionné par la méthode de ***Sélection Fondée sur le Moindre Coût (SMC)***tel que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés.

Les Cabinets/Bureaux d’Audit intéressés peuvent obtenir les termes de référence de la mission et des informations supplémentaires sur le site web du projet suivant : <https://prrpb.bi> et à l’adresse ci-dessous aux heures suivantes : **De** ***8 heures à 12 heures 00 minutes et de 14 heures 30 minutes à 17 heures 00 minutes (heure locale, GMT+2) du lundi au vendredi.***

Les manifestations d’intérêt écrites doivent être déposées à l’adresse ci-dessous, par courrier ordinaire de préférence, en 3 exemplaires, ou par courrier électronique le ***15 Avril 2022 à 17 heures 00 (heures locales).***

L’adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est la suivante:

***A l’Attention de Madame Odette KAYITESI, Coordinatrice du PRRPB***

***Bujumbura,***

***Kigobe Sud, Avenue des Etats-Unis, N° 70***

***E-mail:*** [***unc.prrpb@gmail.com***](mailto:unc.prrpb@gmail.com) ***avec copie à*** [***okayitesi125@yahoo.fr***](mailto:okayitesi125@yahoo.fr) ***et*** [***simbadeo2@gmail.com***](mailto:simbadeo2@gmail.com)